Vos questions / nos réponses

Addiction au crack

Par Iouks Postée le 19/11/2025 21:56

> Vers qui doit je me tourner pour arreter ma consomation de crack?

Mise en ligne le 26/11/2025

Bonjour,

Nous comprenons que vous souhaitiez être accompagné dans une démarche d'arrêt de vos consommations. Si vous avez un médecin traitant et si vous vous sentez en confiance pour aborder la question de vos usages, ce pourrait être un 1er interlocuteur de proximité pouvant répondre à votre demande d'aide.

Vous avez sinon la possibilité de vous adresser directement, sans besoin de passer par le médecin traitant, à un centre de consultation spécialisé en addictologie. Vous trouverez en bas de message les contacts les plus proches de chez vous. Les consultations dans ces centres sont individuelles, confidentielles et gratuites.

Si besoin de revenir vers nous, nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tous nos encouragements.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures

---

CSAPA Association Addictions France - Antenne de Castres

179 av. Albert 1er
81100 CASTRES

Tél : 05 63 51 64 91
Site web : www.addictions-france.org
Accueil du public : Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15 - sauf vendredi 16h30
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations pour les jeunes et l'entourage, sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée

Antenne du CSAPA INTERMEDE

25, avenue Paul Riquet
11400 CASTELNAUDARY

Tél : 04 68 94 74 15
Site web : www.groupe-sos.org/structure/csapa-aude-intermede/
Accueil du public : Lundi et mercredi de 9h à 13h et de 14h à 17h, mardi de 9h à 13h et de 14h à 19h, jeudi de 14h à 17h, vendredi de 9h à 13h.
Consultat° jeunes consommateurs : Lundi et mercredi de 9h à 13h et de 14h à 17h, mardi de 9h à 13h et de 14h à 19h, jeudi de 14h à 17h, vendredi de 9h à 13h.

Voir la fiche détaillée